

LES OPEX FRANÇAISES AU SAHEL (2012-2013) : UNE MUTUALISATION AMERICAINE SOUS DRAPEAU FRANÇAIS

« L'armée française est là pour très longtemps. [...] Si elle part trop tôt et que, dans la foulée, la situation se dégrade, Paris en portera la responsabilité. [...] En Libye, [...] l'entre-deux adopté par la France a détruit le pouvoir politique et ne l'a remplacé par rien. On en paie maintenant les conséquences au Sahel »¹.
« Un adversaire n'est vaincu que s'il admet sa défaite »²

La « zone saharo-sahélienne » désigne un immense espace de 15 millions de km² (28 fois la France), englobant plusieurs Etats, de la Mauritanie à Djibouti et du Burkina-Faso à la Tunisie. La bande sahélienne (en arabe la « frontière »), est une zone semi-désertique bordant le sud du Sahara. Ces Etats traversés complètement ou partiellement par cette zone, dont les frontières ont été tracées par les colonisateurs, souffrent d'une gouvernance erratique. Ils peuvent être qualifiés d'*Etats faillis*³ ou d'*Etat défaillant*, dont certaines régions, échappant aux pouvoirs centraux, deviennent des *Etats de Facto* (Pegg & Zacher, 1998). Pavel Baev de l'*International Peace Research Institute* d'Oslo privilégie les *para-states* (1998) Robert Jackson les *quasi Etat* (1990), Vladimir Kolossov et John O'Louhglin les *pseudo-states* (1999) et Charles King de l'Université de Georgetown d'*unrecognized states* en 2001⁴. Bien que le Sahara et le Sahel soient des *zones grises*, elles n'ont jamais été, contrairement à l'idée reçue, « en marge de la *globalisation* »⁵. Au contraire, ces conflits sont « *fils d'une Globalisation générant des zones grises, des mafias transnationales, des intérêts économiques mondialisés face auxquels les Etats ne sont que des acteurs soumis* »⁶. Toutefois, ils ne sont pas non plus forcément la conséquence des effets pervers de la *globalisation*. Certes, les *Plans d'Ajustement structurels*, la dévaluation du franc CFA, les oscillations des courbes des matières premières, le déclin des *économies de rente*, la malnutrition et l'insécurité inter-ethnique, ont favorisé l'affaiblissement de l'Etat central. Mais les conséquences de la crise libyenne depuis 2011, ainsi que l'ingérence des pétromonarchies, de la Chine, des Etats-Unis et de la France ont exacerbés les frictions régionales.

En effet, historiquement, la zone saharo-sahélienne est un espace de contacts commerciaux, culturels, politiques et militaires entre plusieurs ethnies et plusieurs religions, lieu de trafics multiples et des rivalités interétatiques. Pour ces raisons, les puissances coloniales se les ont jadis disputés (France, Italie, Royaume-Uni, Espagne, Allemagne) car elle appartient à l'*hearthland* dont il fallait contrôler les ressources et l'espace⁷. Les Etats-Unis et la France, pendant la Guerre Froide, y contiennent les avancées soviétiques en Libye, au Bénin ou en Guinée Conakry. Egalement, la France mène plusieurs fois des *opérations de maintien de l'ordre* depuis les indépendances. Les nouveaux Etats issus de la décolonisation s'affrontent enfin pour des questions frontalières, ethniques, politiques ou économiques. Pour cela, ils instrumentalisent des groupes armés non-étatiques. Au Sahel ou ailleurs, ils ne sont pas une nouveauté géopolitique « *nourrie aux sources des printemps arabes* »⁸ mais une constante. Les Français Fourreau-Lamy, Marchand et Flatters luttent déjà contre les Touaregs de la fin du XIX^{ème} siècle aux années 1930. Aussi, cette guerre du Mali n'appartient en rien à « la typologie des nouveaux conflits »⁹.

¹ CRIF, 12 février 2013, « Mali: "Les djihadistes ont laissé des cellules capables de harceler les militaires », Entrevue du général Vincent Desportes, ancien directeur de l'École de guerre et professeur à Sciences Po.

² Le Monde, « Intervention au Mali : "le Sahel n'est pas l'Irak" », 22 avril 2013, Gérard CHALIAND.

³ Robert ROTBERG, *When States Fail: Causes and Consequences*, Robert I. Rotberg, 2003, 352 pages

⁴ Stéphane ROSIERE, « La fragmentation de l'espace étatique mondial », *L'Espace Politique*, 11 | 2010-2.

⁵ Le Monde, 24 janvier 2013, « L'opération au Mali marque un périlleux retour aux conflits d'antan », Bertrand BADIE.

⁶ Le Monde, 24 janvier 2013, « La France n'a pas à rougir de défendre ses intérêts au Mali », Jean-Baptiste Jeangène VILMER.

⁷ Harold MACKINDER, *Democratic Ideals and Reality*. New York: Holt, 1919.

⁸ Le Monde, 1^{er} février 2013, « Les trois plaies du Mali », Christophe CHATELOT.

⁹ Le Monde, 24 janvier 2013, « La guerre est finie, les combats continuent ». Nicolas TRUONG. Ainsi donc, cette forme de conflit n'est pas nouvelle, n'a pas débuté à Srebrenica (il s'agissait d'une guerre interétatique). Dire que « Le champ de la guerre s'est élargi : ce n'est plus un champ de bataille où mourir était acceptable, mais un état de terreur permanent. Qu'est-ce qu'une guerre sans face-à-face, sans victoire ni défaite, sans commencement ni fin ? » occulte le fait qu'une guerre met rarement fin à la violence et que dans les guerres d'antan, mourir n'était pas forcément acceptable (désertions, mutinerie).

Deux de ces Etats sahéliens méritent une attention particulière au regard de l'actualité : le Mali et la République centrafricaine (RCA). En effet, ces derniers ont fait l'objet, depuis janvier et décembre 2013, d'une intervention armée importante des forces françaises. *L'opération Serval* au Mali, lancée le 10 janvier 2013, n'est pas encore terminée, que *l'opération Sangaris* débute le 5 décembre en Centrafrique. Ces opex s'inscrivent dans un continuum spatial et temporel, mais ici, il ne sera question que des opérations Serval et Sangaris. Résumons à présent les caractéristiques de ces deux Etats enclavés, devenus indépendants de la France en 1960 à 20 jours d'écart.

Le Mali, pays francophone peuplé de 16 millions d'habitants pour une superficie plus du double de celle de la France, est une composante de l'ancienne *Afrique Occidentale Française*. Le Sud du pays est irrigué par le bassin versant du fleuve Niger tandis que le nord est totalement désertique et rocheux. La population est musulmane à 90%. Les nomades Touaregs (eux-mêmes divisés et qui représentent 25% des habitants du pays) sont peu appréciés de Bamako qui leur reproche leur nomadisme. Le reste de la population est ethniquement hétérogène (Songhaïs, Sénoufos, Kassonkés, Bambaras, Malinkés, Peuls, Bozos, Bobos, Dogons, Minuanka et Toucouleurs). En 1992, après 30 ans de dictature militaire, le Mali adopte une constitution démocratique. Dix ans plus tard, Bamako, membre de la *CEDEAO*, entre dans *l'Union Africaine*, mais en est exclu à la suite du coup d'Etat contre le président Amadou Toumani Touré¹⁰ en mars 2012, puis la réintègre le 24 octobre 2012. Depuis 10 ans, le « bon élève malien » est affecté par une instabilité politique et des crises économiques et sociales. Dans ce contexte favorable aux extrémismes, l'Azawad (la partie septentrionale du pays) proclame son indépendance le 6 avril 2012. Non reconnu par la communauté internationale, l'Azawad est majoritairement peuplé de Touaregs, de Maures, de Berbères, d'Arabes, hostiles à l'arbitraire d'un pouvoir central à majorité « noire », oppressant les ethnies « blanches ».

La RCA est aussi une ancienne colonie française qui utilise comme monnaie le Franc CFA, mais elle appartenait jadis à *l'Afrique Equatoriale Française et aujourd'hui à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale*. Les 5,1 millions d'habitants sont majoritairement chrétiens (entre 55 et 80%), tandis que le nord de la Centrafrique concentre la population musulmane. 1,2 fois plus étendu que la France, l'Etat est bordé au sud par l'Oubangui-Chari, tandis que le nord reste désertique. La RCA n'a jamais connu la démocratie. A l'éphémère empire de l'ancien officier de l'armée française Jean-Bedel BOKASSA de 1977 à 1979, président du pays depuis 1965, succède plusieurs présidents dont les derniers fut Ange-Félix Patassé et François Bozizé. A chaque succession politique, les quelques 80 ethnies du pays, unies par les deux langues véhiculaires que sont le français et le sango, se dispute le pouvoir.

Le 9 janvier 2013 Paris organise une projection de forces dans le cadre de l'opération *Serval*, officiellement destinée à stopper l'avancée de rebelles extrémistes (nommés parfois djihadistes, terroristes¹¹, ou séparatistes) vers Bamako¹², protéger les ressortissants français et restaurer la souveraineté du Mali sur ses régions abandonnées. Le 5 décembre, la France intervient en RCA lors de l'opération *Sangaris* pour repousser les rebelles de la Séléka notamment. L'intervention est légitimée par l'appel à l'aide des deux gouvernements. Ces interventions sont qualifiées de « guerres contre le terrorisme », une rhétorique très conservatrice et ambiguë, qui pourtant n'a pas été remise en cause par les commentateurs médiatiques. Le terme de *conflit périphérique (Proxy wars)* est aussi avancé. On parle aussi de « guerre du Mali » ou « guerre en Centrafrique ». Cette désignation est impropre, puisqu'une guerre implique frontalement et directement au moins deux Etats. Ce n'est pas le cas ici

¹⁰ Nommé ATT, que certains nomme « DDT », car étant plus nocif que les nuées de sauterelles. Les coups d'Etat concernent aussi certaines institutions françaises. Christian Rouyer, ambassadeur de France au Mali, est remplacé au début des hostilités par Gilles Huberson. Le sous-directeur en charge de l'Afrique de l'Ouest, Laurent Bigot, le représentant spécial pour le Sahel Jean Félix-Paganon, également. Faut-il y voir une lutte entre réseaux France-africains.

¹¹ La définition de la notion est suffisamment polémique pour que l'on se risque ici, à en proposer une. Le département d'Etat américain en recense une cinquantaine en décembre 2012 : <http://www.state.gov/j/ct/rls/other/des/index.htm>. Le terrorisme résulte d'un « Acte violent prémédité, commis à des fins politiques, contre des cibles non combattantes, par des groupes politiques nationaux et internationaux ou des agents clandestins, et dont le but est généralement d'opérer une pression, une nuisance ou un chantage sur une population ou un Etat ». ARTE, *Le dessous des cartes*, 10 octobre 2010, « Le terrorisme ». Jean-Christophe Victor, LEPAC.

¹² Présidence de la République, 12 janvier 2013, « Déclaration du Président de la République à l'issue du Conseil restreint de défense ».

semble-t-il (nous le nuancerons). Néanmoins, des conflits armés¹³, ne peuvent être comparées à la guerre du Tchad (dans les années 1980), nonobstant l'avis du colonel Goya¹⁴ car à l'époque, la France combattait l'Etat souverain de Libye¹⁵, qui disposait de blindés lourds, d'hélicoptères, d'artillerie et d'avions. Au contraire, au Mali, l'Azawad, bien qu'entité ayant proclamé son indépendance, n'est pas un Etat souverain reconnu, est divisé en chefferies rivales, dont les forces adverses ne disposent pas d'armement lourd.

D'aucuns y voient alors le retour de la Françafrique, si tant est qu'elle ait un jour disparue, un pays éternel gendarme de l'Afrique. Le Président Hollande, chef des armées par l'article 15 de la constitution, y verrait une occasion de remonter dans l'estime des Français et dans le monde, après les fourvoiements de la France dans les « printemps arabes ». Mais en général, l'ingérence humanitaire dont notre pays fait preuve, et cela en temps de crise, conduisent les analystes à applaudir la France et à fustiger l'inaction de la communauté internationale. En réalité, il semble que l'implication actuelle de la France dans les conflits armés africains, repose sur de préoccupations moins nationales qu'internationales.

Le climat de concurrence entre les Etats-Unis et la Chine par rapport aux contrôles de ressources naturelles, la nécessité de combattre des terroristes, nourrissent des hypothèses qui convergent vers cette interrogation : comment expliquer le nouveau rôle de la France sur l'échiquier africain, alors que ses moyens armés se réduisent consécutivement à l'affaiblissement d'un Etat soumis au libéralisme. Ensuite, comment expliquer que la France choisisse d'accepter de participer à ces guerres alors que les épisodes afghan et libyen se sont révélés être des défaites. Il s'agira ici de prouver que la France agit dans le cadre d'une mutualisation de l'effort de guerre américain, après le rapprochement entre Paris et les intérêts otaniens survenu en 2007. Autrement dit, les conflits maliens et centrafricains ne peuvent être comparés à ceux antérieurs aux années 1990.

Trouver des réponses à ces pistes de recherches n'est pas évident car l'absence d'informations fiables décantées du *mainstream* rend difficile le fait de déterminer si l'armée française mène une *justum bellum* (cette notion étant très politique). En effet, la pénurie de données est consubstantielle à tous les conflits. Encore aujourd'hui, les officiels Français et Africains sont réticents à communiquer sur les détails de ce conflit. Au Mali, les 170 journalistes français sont le plus souvent *embedded*, et les experts médiatiques sont trop dépendants des communiqués officiels¹⁶. Aussi, que se cachent-ils derrière les images de foules de civils en liesse, accueillant en libérateur les forces françaises.

Il sera d'abord nécessaire d'identifier la nature et les forces de chaque belligérant. En second lieu, nous déterminerons les intérêts réels des protagonistes dans ces deux guerres derrière le *Fog of war*.

I. LA GUERRE ASYMETRIQUE¹⁷ ENTRE LEVIATHANS ET CRIQUETS : UN CONTINUUM SAHELIEU

Le discours médiatique en France présente les rebelles maliens et centrafricains comme des terroristes ou des djihadistes, en faisant l'impasse sur la diversité de bandes armées, qui dans la réalité sont, entre elles, souvent antagonistes, et disparates ethniquement, religieusement et politiquement. Cette opacité permet de préserver l'intégrité des Etats souteneurs de ces groupes et ne pas heurter ces bandes armées pour autoriser les ralliements futurs. Au Mali, le ministre des Affaires étrangères

¹³ « Ensemble des guerres et toutes les autres formes de contestations violentes s'exprimant par l'utilisation d'armes létales et qui opposent des groupes sociaux entre eux ou la population à la force politique ». Stéphane ROSIERE et Yann RICHARD, *Géographie des conflits armés et des violences politiques*, Ellipses, 2012, 240 pages.

¹⁴ *L'Express*, 23 janvier 2013, « Guerre au Mali, la France a-t-elle les moyens », Romain ROSSO.

¹⁵ Les rebellions au Sahel furent soutenues par l'URSS, la Libye, l'Algérie en utilisant notamment les Touaregs.

¹⁶ *Le Monde*, 15 janvier 2013, « Opération "Serval" : une communication succincte et verrouillée ». Pour combler les attentes, les 15 officiers de presse se contentent de livrer les documents autorisés à diffusion, au risque de nuire à la liberté d'expression démocratique. L'armée française emploie le verbe « traiter » pour qualifier la manière avec laquelle elle combat l'adversaire. De même, Comment la France peut-elle éradiquer le terrorisme au Mali alors qu'elle revient défaite de la guerre en Afghanistan et ne parvient pas à mettre fin au terrorisme en Corse ?

¹⁷ Selon Jacques BAUD, *La Guerre asymétrique ou la Défaite du vainqueur*, Editions du Rocher, L'Art de la guerre, 2003, c'est une guerre du faible au fort, opposant un État à des combattants dont le matériel, souvent portatif, est insignifiant. L'adversaire se sert des points faibles de l'adversaire.

Laurent Fabius parle de « groupes narcoterroristes »¹⁸ et le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian de « terroristes ». Le président Hollande emploie le terme de « combattants d'Aqmi ». En février 2013, le ministère de la Défense finit par reconnaître la variété de quelques forces antagonistes, vaguement fédérés par un islam à géométrie variable, et dont le dénominateur commun n'est ni ethnique, ni religieux mais la volonté de profiter de la déliquescence des Etats. En Centrafrique, le terme de « terroristes » est privilégié. Plusieurs experts se bornent à ne citer que des groupes islamistes « suffisamment puissant pour ensevelir les revendications historiques des Touareg »¹⁹ dans le cas du Mali. Essayons de déterminer les identités des composantes de ces terroristes au Mali et en Centrafrique.

I.1 UN HYDRE TERRORISTE POLYCEPHALE

Entre les séparatistes laïques du MNLA, les islamistes de l'Aqmi ou encore les trafiquants d'Ansar Eddine²⁰, il est difficile d'y voir clair. Tous les leaders de ces groupes armés ne sont pas des *entrepreneurs identitaires*, c'est-à-dire des professionnels de la récupération identitaire dans un contexte de désordre. Comme en Afghanistan, les entités adversaires se composent d'un agrégat hétéroclite de forces hostiles comprenant des trafiquants, des djihadistes, des bandits, des tribus rivales, des séparatistes, des mercenaires démobilisés, des milices religieuses.

Les différents groupes armés impliqués au Mali et en Centrafrique, profitent de la faiblesse des Etats africains pour contrôler des régions entières comme l'Azawad au Mali. Tentons de résumer ce que l'on sait sur ces acteurs dit non-étatiques

a) Le sanctuaire malien²¹

| Noms | <i>Al-Mouthalimin</i> (signataires par le sang) | <i>Ansar Eddine</i> (compagnons de la religion ou défenseur de l'islam) ou AAD | <i>Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest</i> (Mujao) | <i>Al-Qaida au Maghreb islamique</i> (AQMI) | <i>Mouvement national de libération de l'Azawad</i> (MNLA) | <i>Mouvement islamique de l'Azawad</i> (MIA) | Boko Haram |
|----------|--|---|--|---|--|--|----------------|
| Leaders | Khaled Aboul Abbas alias Mokhtar Bel-Mokhtar (tué en mars ?) Aouar (le Borgne, Mister Marlboro), ex moudjahidin | Iyag Ag-Ghali, ex baasiste de Tinariwen, de la légion verte de Kadhafi, des guerres du Tchad et du Liban, du GSPC (1998) et du MPA Abdel Krim (tué) ²² Mohamed Moussa Ag Mouhamed (arrêté) | Hamada Ould Mohamed Kheirou dit Abou Ghoum-Ghoum Ouméini Ould Baba Akhmed | Abdelmalek Droukdal alias Abdou Moussab Abdelwadoud L'émir du Sahara et du Sahel Yahya Abdou El Hamame Yahia Djouadi Abdelhamid Abou Zeid (mort le 1 ^{er} mars 2013) Jamel Okacha alia Yahia Abou El Hamam (mort en février), | Moussa Ag-Assarid Bilal ag Achérif | Alghabass ag Intallah | Mohamed Yousof |
| Effectif | 300 | 5000 à 10000 indépendantistes touaregs maliens | 500 Noirs | 800 à 3000 arabes du Moyen-Orient et des sahéliens | Touaregs ex pro-Kadhafi | Touaregs | Nigériens |

¹⁸ AFP, 5 février 2013, « Mali: début de retrait des troupes françaises "à partir de mars" (Fabius) »

¹⁹ Olivier Roy note « La revendication autonomiste ou ethnique se double d'une volonté de créer des "émirats islamiques" ; [...] Sans doute est-ce parce que seule la référence à la charia permet de dépasser les clivages tribaux, sans pour autant abolir le système tribal. [...] Al-Qaida est composée de djihadistes internationaux et n'exprime jamais un mouvement social ou politique local. [...] AQMI n'a pas d'ancrage sociologique dans le Sahel, mais s'implante grâce à son alliance avec des forces locales, en général salafistes, mais aussi avec des éléments délinquants. [...] Al-Qaida parasite des conflits locaux, qui ont leur logique propre, pour les radicaliser dans un sens anti-occidental et pour attirer l'Occident dans le piège de l'intervention ». Le Monde, 4 février 2013, « Vaine stratégie française au Mali », Olivier ROY.

²⁰ *Diplomatie*, janvier-février 2013, «Mali, l'impossible sortie de crise?». Pauline POUPART. Le 6 novembre 2012 à Ouagadougou, Ansar Eddine renonce au terrorisme et participe à la lutte contre les contrebandes. Elle ne souhaite pas forcément porter atteinte à la constitution de 1992 mettant fin à la dictature militaire

²¹ Notons aussi la présence du *Mouvement arabe de l'Azawad* (MAA) que la France bombarde en janvier 2013, et *Ansar Al-Charia*.

²² Le Figaro, 26 janvier 2013, «Iyad Ag Ghali, le djihadiste touareg», Jean-Marc GONIN. The Guardian, 30 janvier 2013, « Mali's ethnic tensions erupt as troops hunt down suspected Islamists ».

| | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|--|---|---|--|--|--|
| Naissance et origine | 2008 (scission avec l'Aqmi) | Mars 2012 (scission avec le MNLA) | 2011 (scission avec le MNLA) | Janvier 2007 (ex du GIA, du GSPC) | 16 octobre 2011 (fusion entre le mouvement national de l'Azawad (nov 2010) et l'Alliance Touareg Nord-Mali pour le changement. | 23 janvier 2013 (scission avec l'Ansar Eddine) | 2002 |
| Sanctuaire | Sud de l'Algérie, sud-ouest de la Libye, nord du Mali, est de la Mauritanie. | Rectangle Diabaly, Douentza, Kidal et Tessalit | Autour de Gao | Autour de Tombouctou, Kidal, Aighaghar et Aguelhok | Eclaté dans l'Azawad | Nord Mali | Nigéria et du Cameroun, sud du Tchad et du Niger |
| Principes | Salafisme | Tablighisme (sunnite) Imposition de la charia au Mali | Salafisme Imposition de la charia au Mali | Salafisme | Malékisme laïque Indépendance de l'Azawad | Indépendance de l'Azawad | Salafisme Imposition de la charia |
| Ennemis | Aqmi, Algérie, MNLA, MIA, | MNLA, MIA, Aqmi, Etats-Unis ²³ | Algérie, MNLA, Mauritanie, Ansar Al-Charia (ex Mujao) | Mali, l'Algérie, Mauritanie, occident Mujao et Ansar Eddine, Touaregs | Mujao, Aqmi, Ansar Eddine, Mauritanie, Niger | Ansar Eddine, AQMI, Mujao | Nigéria, Cameroun, Tchad |
| Alliés | | Croissant-Rouge Qatar ²⁴ et Arabie Saoudite (rivaux) Algérie, groupuscules libyens, Tunisie (Kasserine) | Algérie Pays du Golfe Aqmi ? | Algérie, Mali, Ancien allié du Mujao et de l'Ansar Eddine | France, Mali ²⁵ , Algérie | France, Mali | |
| Ressources | Trafics ²⁶ | | Trafics | Rançons (150 millions d'euros par an) ²⁷ et trafics | | | Trafics et razzias |
| Action | In Amenas | | | Batna, renversement du président malien Amadou Touamani | Proclame l'indépendance de l'Azawad le 6 avril 2012 | | |
| Inscrit sur la liste antiterroriste | | Oui | | Oui | . | oui | oui |

²³ Jusqu'en mars 2013, l'AAD maintenait des avoirs financiers aux Etats-Unis, que Washington a gelé. AFP, 21 mars 2013, « Ansar Dine sur la liste antiterroriste US ».

²⁴ La coopération bilatérale entre Paris et Doha soulève de nombreuses interrogations. Régulièrement, des manœuvres communes *Gulf Falcon* rassemblent des milliers de soldats français et qataris. Or, le Qatar soutient ouvertement des groupes terroristes, que la France est sensé combattre. Des conseillers militaires qataris renseignent les terroristes des modus operandi. Ce jeu de dupe permet à la France de légitimer sa présence sur place, de remplacer les armées étatiques au service de gouvernement réticent à autoriser l'exploitation des matières premières.

²⁵ *Le Monde*, 31 janvier 2013, « Le président malien juge le MNLA seul interlocuteur possible ».

²⁶ CRIF, 23 janvier 2013, « Drogue au Sahel: La source principale de financement des jihadistes ». Quelques narcotrafiquants profitent également du chaos, pour acheminer depuis l'Amérique Latine, via le Golfe de Guinée jusqu'au Maghreb, des substances illicites, destinées à l'Europe. Selon *le Monde*, « Le Sahel est une zone historique de trafic, mais c'était un trafic de survie », 1^{er} février 2013, « Les trois plaies du Mali », Christophe CHATELOT. Il représente au moins 200 milliards de dollars en 2011. L'Afghanistan représente 85% de l'héroïne produite, le second producteur de cannabis. L'Afrique de l'Ouest est une zone de passage et de stockage de la cocaïne en provenance de l'Amérique Latine, vers l'Europe. Partenaire Sécurité Défense, printemps 2013, « La France et la lutte contre les trafics ». En octobre 2012 est organisée l'Appui à la Lutte contre le trafic de Cocaïne en Afrique de l'Ouest (Alcao), sous le parrainage du G8 et le fond de solidarité prioritaire, le projet *Justice et Sécurité en région sahélo-saharienne* (Jussec) lancé en septembre 2009 en Mauritanie, Niger et Mali pour lutter contre le terrorisme. Le Jussec. Le centre de coordination de lutte antidrogue est construit dans cette optique au Niger. Mais d'autres trafics de drogue depuis le Maroc sont connus, sans que l'occident cherche à les éliminer. De plus, comment croire à cet argument, alors qu'en Afghanistan, la culture du pavot a été exponentielle à partir de l'intervention otanienne ?

²⁷ *Le Monde*, 24 janvier 2013, « Des commandos français vont sécuriser les sites d'Areva au Niger », Nathalie GUIBERT

Au début de la guerre du Mali, la ligne de front s'organise de part et d'autre du fleuve Niger, qui marque la frontière entre les populations noires au sud et les populations berbères, Touaregs et arabes au nord. Les noirs reprochent aux Touaregs, aux Arabes et aux Berbères d'avoir été les auxiliaires des Français et des marchands d'esclaves. Les *ethnocides* d'Azawadiens comme au camp de Fassala en 1963, 1990 et 2012 inquiètent la France, accusée de les avoir couverts²⁸. Ce clivage entre « noirs » et « blancs » se retrouve également au Soudan, en Mauritanie et en Centrafrique. Les Touaregs ont profité de la guerre entre l'Aqmi et le pouvoir central, pour s'emparer de l'Azawad. Mais contrairement à l'idée reçue, il n'y a eu aucun accord réel entre les factions terroristes²⁹. Les uns ont seulement profités des autres. Les revendications séparatistes de certains activistes, sont donc anciennes³⁰.

En plus des six groupes principaux présents surtout au Mali, il convient d'évoquer la piraterie dans le Golfe de Guinée, et la secte Boko Haram. Malgré le nombre important de groupe terroriste, l'Onu n'autorise ne stigmatise en octobre 2012 que « l'AQMI et les groupes qui lui sont affiliés », puis en décembre 2012 le Mujao. Les autres groupuscules et milices ne sont pas cités.

b) L'Imbroglie centrafricain

| | <i>Séléka</i> | <i>anti-balakas + ex-Séléka</i> | <i>FDCP</i> | <i>Armée de Résistance du Seigneur</i> | <i>MMDPC</i> |
|-------------------------------|--|---|--------------------------------------|--|-----------------------------------|
| Leaders | | | Abdoulaye Miskine | Joseph Kony | |
| Troupes | | | | | |
| Origines et date de fondation | Août 2012 Mars 2013, mais dissout en septembre 2013. | 2013 | 2007 | 1986 | Sud-Soudan, Ouganda |
| Sanctuaire | Extrême nord du pays en 2012, Bangui jusqu'en septembre 2013 Rectangle formé par Kaga Kadoro, Bria, Bambari, Ndélé, Sibuto | Centrafrique | Région de Bangui, aéroport de M'Poko | Sud-est de la RCA, Ouganda, Sud-Soudan, Nord RDC | Sud-Soudan, Extrême est de la RDC |
| Obédience | Musulmans | Musulmans et chrétiens | Musulmans | Chrétiens | Chrétiens |
| Alliés | | | Kadhafi avant 2011 | | |
| Ennemis | Pouvoir central Anti-balakas FDCP MMDPC | Séléka | Séléka | Ouganda | Séléka |
| Ressources | Trafics d'or et de diamants | | | Uranium | Braconnage d'espèces protégées |
| Actions | S'attaquent aux Chrétiens, aux églises | S'attaquent aux musulmans, aux mosquées, protège le président Michel Djotodia | | | |

Là encore, plusieurs groupuscules sont présents depuis plusieurs années, sans que la France ait toujours exprimé le besoin d'intervenir. En décembre 2013, le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius, bien qu'il déplore les conditions dans lesquelles Michel Djotodia est arrivé au pouvoir, ne souhaite nullement son départ. La Séléka, en réalité, conteste maintenant Djotodia, notamment parce que ce dernier n'aurait pas payé ces mercenaires qui l'avait porté au pouvoir, d'où cette appel à l'aide. Comme au Mali, ces groupes peuvent migrer vers d'autres pays ou régions en fonctions de résistances à laquelle ils sont confrontés. D'autre part, il est difficile de qualifier les OPEX au Sahel de simple

²⁸ *Middle East Media Research Institute*, n°923, « Le MNLA soutient l'intervention militaire française et exige la reconnaissance de l'indépendance de l'Azawad », Anna MAHJAR-BARDUCCI. En 1994 le mouvement *Gandakoy* malien mène des razzias à Gao et Tombouctou contre les peaux blanches.

²⁹ *Questions Internationales*, novembre-décembre 2012, « Une région à l'importance internationale croissante », Frédéric Deycard.

³⁰ Le Mouvement populaire de l'Azawad en 1990 et le mouvement des nigériens dans les années 2007-2009, héritent des rébellions issues des décolonisations et de la Guerre Froide pour perdurer.

guerre contre le terrorisme en raison de l'identité de certains groupuscules et de leur soutien de la part d'Etats. Ainsi donc, loin d'être un conflit de quatrième génération, la « guerre du Mali » est aussi une guerre interétatique. Cela ne semble pas être le cas en Centrafrique mais cela reste à nuancer.

I. 2. DE FAIBLES MOYENS MAIS DES TACTIQUES EPROUVEES

a) Le mythe d'un adverse surarmé

Les galaxies des groupes activistes³¹ ne combattent pas toujours pour eux-mêmes, mais pour des intérêts souvent nationaux. En effet, des Etats peuvent soutenir ou abandonner selon les circonstances, des groupes terroristes, lesquels font monter les enchères de chaque côté ou change de parrain si ce dernier n'honore pas ses promesses. Les Etats impliqués s'en servent pour déstabiliser un Etat hostile (*stay-behind*), fabriquer un prétexte pour intervenir, s'emparer de ressources naturelles, ou combattre un groupe rival. Lorsqu'Israël soutint le Hamas contre le Fatah ; ou que les contras pro américains affrontaient les sandinistes, la logique était la même. Cela explique pourquoi certains gouvernements rechignent à respecter la résolution onusienne de 1373, les obligeant à extraditer tous individus accusés de terrorisme. Ainsi, contrairement à l'idée qu'il y a dans cette guerre « nulle rivalité de puissance »³², plusieurs pays peuvent s'affronter par groupes terroristes interposés. La France, l'Union Européenne et les Etats-Unis soutiennent clairement le MIA et le MNLA contre le reste des factions activistes.

Pour arracher le consentement national, la France prétend être confronté à un arsenal terroriste dont les estimations, parfois assez fantaisistes mentionnent notamment des chars de bataille, des missiles sol-air Sam-7, des antichars Milan, des missiles balistiques de courte portée et des armes chimiques, le tout pillés dans les dépôts libyens³³ de Ghawagha, mauritaniens, maliens ou algériens. Les médias français sont alors étonnés de l'arsenal mis en ligne face à un ennemi négligeable : avions rafale et mirage, chars légers, artillerie lourde. En réalité, l'arsenal adverse est succinct et le matériel obsolète : plusieurs dizaines de blindés légers soviétiques (BRDM-2, ZSU-23, et PT-76), quelques camions lance-roquettes, des mitrailleuses lourdes de 12,7 à 14,5 mm, 150 à 200 pick-up, des canons sans recul, des mortiers de 105 mm, des lance-roquettes portables (RPG). En clair, nous sommes très loin d'un matériel « d'une génération assez récente »³⁴. Les restes du fameux potentiel militaire libyen, déjà très surestimé pendant la guerre de Libye, n'est pas totalement tombés dans l'escarcelle des terroristes. Les activistes ne possèdent pas toujours la formation et la capacité de maintenance pour les armements sophistiqués³⁵.

Abordons maintenant la question des effectifs. Le nombre des combattants n'est pas connu avec précision. Les forces sont estimées à « 1 000 à 1 500 combattants aguerris et plutôt fortement armés »³⁶ mais deux semaines après, la proportion est ensuite portée à 3000 puis à 6000 hommes, ce qui n'empêche pas le professeur Roy de retenir la formule confortable de « quelques centaines ». Le spécialiste Matthieu Guidère se risque à donner les chiffres suivants : « 1 000 combattants d'Aqmi, près de 500 pour le Mujao et entre 5 000 et 10 000 hommes chez Ansar Dine, soit aux alentours de 10 000 islamistes au total, dont un noyau dur d'environ 3 000 combattants »³⁷.

³¹ *Le Monde*, 15 janvier 2013, « Au Mali, une coalition de groupes islamistes hétérogènes mais coordonnés ».

³² *Le Monde*, 24 janvier 2013, « L'opération au Mali marque un périlleux retour aux conflits d'antan », Bertrand BADIE.

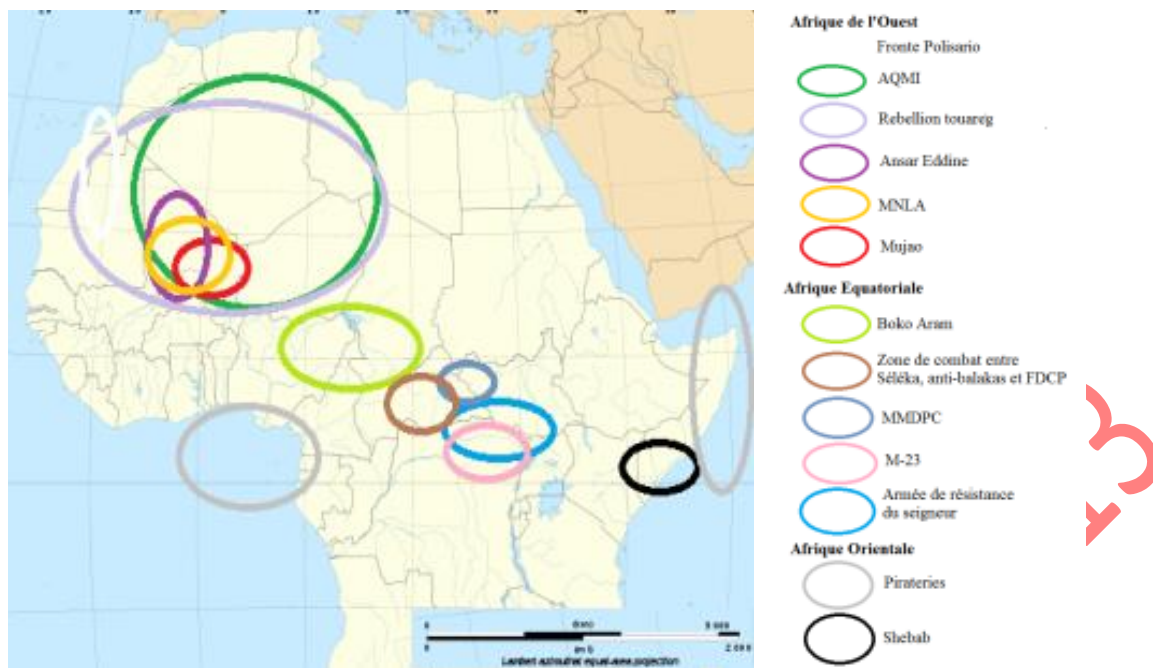
³³ Projet de la communauté des Etats sahélo-sahariens.

³⁴ *Le Figaro*, 24 janvier 2013, « Paris renforce ses blindés au Mali ».

³⁵ Certes, les fournitures militaires de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, du Qatar et de la France, cela volontairement, lorsque des insurgés luttèrent contre des pouvoirs centraux jugés hostiles aux intérêts des Etats parrains, demeurent une inconnue.

³⁶ *Le Monde*, 15 janvier 2013, « Mali : "Cette guerre est un engagement de long terme" », Hélène SALLON.

³⁷ *France TV Info*, 14 janvier 2013, « Mali. Qui sont les islamistes à qui la France a déclaré la guerre ? ».



b) Guerre et guérilla

Ceci étant dit, venons-en aux tactiques des rebelles. Au Mali, chaque groupe terroriste dépend d'un sanctuaire plus ou moins étendu, par toujours fixe, d'où partent des attaques, enlèvements et razzias. Les *modus operandi* consiste à employer des *Katibas* (petits groupes de combattants), circulant à bord de pick-up, et attaquant plusieurs endroits en même temps pour harceler et déborder l'adversaire. En réalité, il s'agit d'une modernisation des équipées bédouines, le moteur remplaçant chameau et dromadaire.

Comme en Afghanistan, l'ennemi pratique la *guérilla*, et la *stratégie d'évitement* lorsque l'ennemi, ici les Français et leurs alliés, avancent. L'ennemi se repli dans les zones montagneuses (le massif des Ifoghas au Mali), difficile d'accès, riches en eau et en grottes. L'aviation et les drones sont inopérants à repérer et détruire un adversaire réfugié dans des cavités. Seul les données satellites, et encore, peuvent s'avérer utiles. La tactique du commandement français consiste alors à employer surtout des forces spéciales contre des activistes souvent de même consistance, mais dépourvus de moyens annexes (satellites, aviations, infrastructures étatiques). En cela, il s'agit bien d'une guerre *asymétrique*. En RCA, les différents groupes de rebelles n'ont pas non plus d'armements lourds. Les fusils d'assaut et les machettes sont privilégiés. Cette différence s'explique par le fait qu'en RCA, il s'agit d'une guerre civile exacerbée par la présence d'acteurs venus de l'étranger (voir le tableau précédent). Au Mali, les rivalités entre civils existent, mais jamais les populations septentrionales n'ont, à un moment donné, occupées le pouvoir ou souhaité s'emparer du sud du pays.

Au début de l'opération Serval et Sangaris, l'aviation est déployée pour la reconnaissance des mouvements de l'ennemi, l'entretien de *l'effet de sidération* (impressionner l'adversaire et le maintenir sous pression), et le bombardement de colonnes en mouvement. Ces opérations, très coûteuses, prouvent la totale maîtrise du ciel par la France. Mais la coalition ne peut pas privilégier les *frappes chirurgicales* et le *cyber-conflit*, dans des pays où les dommages collatéraux sont davantage acceptés qu'en Serbie ou même en Irak, et où les zones urbaines sont rares. En effet, selon le colonel Gilles Jaron, porte-parole de l'état-major des armées françaises « *Chaque fois, il s'agit d'opérations très concentrées géographiquement, qui ne s'inscrivent pas dans la durée et qui reposent sur un mode d'action de terroristes* », en voulant « *frapper les esprits sans avoir forcément une capacité à engager un combat dans le temps* »³⁸. Quand les forces gouvernementales attaquent les sanctuaires rocheux où se dissimulent les rebelles, ces derniers commandent à leurs combattants infiltrés dans les zones urbaines de commettre des attentats, afin d'entretenir le sentiment d'impuissance de l'attaquant. Comme l'indique le général Vincent Desportes, enseignant à Science Po Paris: « *il est presque*

³⁸ *Le Monde*, 25 octobre 2013, « Mali : une opération militaire "pour éviter la résurgence" des islamistes ».

impossible d'empêcher des attentats suicide. Les terroristes ont toujours l'avantage de la surprise; et ce type d'attaque est très peu coûteux pour eux »³⁹.

Aussi, la contre-offensive de la France au Mali, en janvier-mars 2012, n'est pas une victoire, contrairement à ce qu'affirme Michel Rocard, (la reprise de Tombouctou est qualifiée de « spectaculaire »⁴⁰) mais un repli tactique de la part de l'adversaire. En juin et juillet, Paris claironne que la guerre est gagnée. L'acmé en est le défilé de soldats maliens, devant leur président, sur les Champs-Élysées, le 14 juillet. Pour Jean-Yves Le Drian: «*La partie militaire est un succès, pour lequel je tiens à saluer la qualité de nos troupes*». Nous en sommes loin. Certes, le général Desportes affirme à juste titre: «*Mais il y a trop de différences avec le théâtre afghan. Le nombre de combattants engagés n'est pas le même. Les distances sont différentes. Et contrairement à l'Afghanistan où certaines populations sont favorables aux talibans, les populations maliennes ne sont absolument pas favorables à Aqmi* ».⁴¹ Toutefois, les tactiques sont similaires, et quelques autochtones accueillent avec joie certains activistes (l'Aqmi n'est pas le seul acteur dit non étatiques de la région) en raison de leur hostilité envers un pouvoir central raciste, oppresseur et violent, pour des raisons ethniques.

Ceci étant dit, le présupposé d'un *enlèvement*, développé par certains médias et hommes politiques, comme l'ancien Premier ministre Dominique de Villepin, est une vieille tactique occidentale pour amener l'adversaire à prendre l'initiative de contre-attaquer et exposer ses forces, afin de permettre à la France de mieux les détruire et éviter de les traquer dans le désert. De plus, cette communication rehausse l'union nationale. Un an après le début de l'opération Serval, la guerre contre le terrorisme n'est pas gagnée, mais elle n'est pas perdue. Mais le *désengagement* Français au Mali, au profit du théâtre centrafricain, à partir d'août 2013, fait craindre le pire. La France n'est pas encore dans une *war fatigue*. Mais ce risque s'amplifie à mesure que le temps passe.

Côté militaire, les guerres au Sahel sont éloignées des concepts de *guerre zéro mort*. Dans la coalition, les pertes françaises, maliennes ou tchadiennes sont hélas là pour le prouver. Paris déplore la perte de sept soldats au Mali et 2 en RCA au 16 décembre 2013. Les pays africains impliqués accusent un bilan plus lourd dépassant 300 morts. Le nombre de « terroristes » neutralisés tourne autour du millier, bien qu'aucun bilan officiel ne puisse le confirmer. Du côté des civils, au Mali comme en Centrafrique, les pertes dépassent le millier de mort.

I.3 LA FRANCE COMME BRAS ARME DU SMART POWER AMERICAIN EN AFRIQUE

a) La France : une puissance militaire mondiale, gendarme de l'Afrique

La France reste le seul Etat au monde, avec les Etats-Unis, à pouvoir projeter seule, un GTIA (*Groupement tactique interarmées*) bien au-delà, de ces frontières, à terme 30000 hommes et 70 avions, soit un quart des forces nationales. Le Portugal, l'Espagne, l'Italie et même le Royaume-Uni, anciennes puissances coloniales du continent, n'ont ni les capacités de projections, ni l'autorisation supranationale d'agir comme la France⁴². Autrement dit, l'Hexagone peut être considérée, a priori, comme le second gendarme du monde, derrière les Etats-Unis, et devant la Russie.

Depuis la *décolonisation*, la France demeure le grand frère d'une partie de la veuve africaine, dont les fils se déchirent. Les interventions se sont multipliées depuis 1960 dans la plupart de ses anciennes colonies et même au-delà (Zaire, Rwanda, Burundi, Soudan, Libye, Egypte et Somalie) afin de protéger ses intérêts économiques et géostratégiques, aider les régimes amis en place contre des coups d'Etat non autorisés, et contrer les influences soviétiques. Aujourd'hui, elle s'occupe d'une zone d'influence, comprise entre la Mauritanie et Madagascar, la Libye et la Côte d'Ivoire, en passant par la Tanzanie, la RDC et le Mali, c'est-à-dire une région transétatique, dépassant les limites de son ancien domaine colonial, tout en laissant de côté l'Algérie, pour des raisons historiques. Depuis Paris, des coups d'Etat, des élections, des transferts de fonds, des envois de troupes, des pilotages de missions humanitaires, des financements d'infrastructures et de programmes de santé et d'éducation

³⁹ CRIF, 12 février 2013, «Mali: "Les djihadistes ont laissé des cellules capables de harceler les militaires », Entrevue du général Vincent Desportes, ancien directeur de l'École de guerre et professeur à Sciences Po.

⁴⁰ Le Monde, 5 février 2013, « Et si l'intervention au Mali ouvrait la porte des réformateurs en islam », Michel Rocard.

⁴¹ CRIF, 25 janvier 2013, « La guerre au Mali va durer plusieurs années ».

⁴² Seule Londres, Berlin Paris et dans une moindre mesure l'Italie disposent de forces suffisantes pour mener une offensive à l'étranger. Les autres pays ne possèdent qu'une force de stricte défense et donc sont incapables de fournir un effort comparable à la France.

permettent de vassaliser continuellement la moitié du continent. Malgré le discours de la Baule qui prétendait mettre fin, en 1990, à cette relation particulière, ni Jacques CHIRAC, ni Nicolas SARKOZY n'ont mis fin à la *françafrique*. François HOLLANDE, malgré ses promesses ante-présidentielles, persiste dans un interventionnisme que peu de Français comprennent.

Certes, les forces françaises en Afrique se sont logiquement réduites au fur et à mesure des indépendances proclamées. Si le nombre de soldats français diminue de 30000 à 5000 hommes de 1960 à 2012, c'est uniquement parce que la modernisation des armements a accru leur puissance de feu, permettant de réduire seulement numériquement, la présence militaire française. Cette dernière est de surcroît complétée par les forces armées de ses alliés africains. Pour continuer à intervenir en Afrique en évitant d'enfreindre les principes onusiens, la France incite quelques-uns de ces pays à contracter des accords de défense, autorisant la France à former polices et armées, installer des bases et déployer des troupes. Paris s'en est servi pour répondre à l'appel au l'aide du Mali, le 10 janvier 2013, contre la menace terroriste. Mais Depuis plusieurs années, la France semble accentuer sa présence militaire en Afrique. 350 hommes patrouillent dans le Golfe de Guinée contre la piraterie et le terrorisme islamique (*opération Corymbe*), 950 hommes sont engagés au Tchad (*épervier*), 200 hommes protègent déjà les intérêts français en RCA (*Boali* depuis 2002), 200 autres surveillent le Golfe d'Aden (*Atalante*), 450 soldats continuent encore à pacifier la Côte d'Ivoire (*Licorne*), auquel se rajoute les 2800 combattants au Mali (*Serval*) ; 1277 dans les *bases souveraines* françaises autour de Madagascar. Les *bases permanentes* de la France en Afrique rassemblent 343 hommes au Sénégal, 922 au Gabon, près de 2000 hommes stationnés à Djibouti (avec les Etats-Unis). Plusieurs centaines de membres des forces spéciales sont également présentes au Niger, en Mauritanie, en Libye, au Burkina-Faso

Alors que l'opération Harmattan en Libye se déroule, des accords de défense sont reconduits avec Djibouti, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Cameroun, le Togo, le Gabon, la République centrafricaine et les Comores, le 7 avril 2011⁴³. Lorsque la crise malienne évolue vers l'urgence à partir de 2011, Paris n'a pas terminé de reconstituer ses stocks de pièces détachées et de munitions, éprouvés par les guerres d'Afghanistan, de Côte d'Ivoire et de Libye. L'opération Serval, prévue en réalité de longue date (31 mai et 31 octobre 2012⁴⁴), exige le rapatriement de troupes d'Afghanistan, ce qui explique en partie le retrait précipité de ce pays, anticipé par Hollande. Grâce au partenariat public-privé sur les transports, la France mobilise en janvier 2013 pour le Mali, en un temps record, un groupe aéromobile et deux groupes blindés soit au final près de 4000 hommes (le même nombre qu'en Afghanistan), renforcés de blindés légers à roue type VBCI, Sagaie, VBL, VAB (Véhicule de l'avant blindé), d'hélicoptères comme les Gazelle et trois Tigre, des chasseurs-bombardiers tels les six Rafale, les six Mirage 2000D et les 2 Mirage F1-CR⁴⁵.

Jean-Jacques Roche dénie toute valeur juste à ce conflit et affirme que la France défend surtout ses intérêts⁴⁶, ce qui explique en partie son isolement. Bien sûr, la France intervient dans une ancienne colonie, promeut son image et ses armements, et enfin accroît sa présence militaire autour de ressources naturelles précieuses comme le pétrole et l'uranium (Areva investie 2 milliards d'euros dans la mine d'Imouraren au Niger). D'autres y voient une intention électorale, Hollande ayant voulu « sa guerre ». Il s'agirait d'une résurgence de la *françafrique* comme l'affirme l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing (« c'est une guerre post coloniale ») ou néocolonialiste (terme impropre puisque ces territoires ne dépendent pas administrativement de la France et qu'il n'y a pas de transfert pérenne de civils et de soldats). La justification d'une armée désireuse d'en découdre pour laver l'humiliation afghane et demander des rallonges budgétaires est douteuse, aux vues de la réticence des militaires sur les opérations afghane, libyenne et ivoirienne. Ainsi donc, ces analyses ne sont pas vraiment convaincantes.

⁴³ Premier Ministre, Portail du Gouvernement, 21 novembre 2012, «Accords de défense avec Djibouti, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Serbie».

⁴⁴ L'Express, 30 janvier 2013, « Comment Paris conduit la guerre ». Romain Rosso.

⁴⁵ Les dernières années en Afghanistan ont coûté 900 millions d'euros par an. Les six mois d'Harmattan sont estimés à 350 millions d'euros. Jusqu'au 6 février, Serval coûte 70 millions d'euros, 2,7 millions d'euros par jour contre 1,6 million pour la Libye et 1,4 million pour l'Afghanistan. Les opex françaises, dans les années 2002-2012, coûtent à la nation 650 millions d'euros annuels, en plus des 30 milliards moyen du budget annuel de la Défense.

⁴⁶ Le Monde, 24 janvier 2013, «Mali : une intervention sans doute nécessaire, mais pas nécessairement juste», Jean-Jacques ROCHE.

b) *Le mythe de la France isolée*

L'image d'une « France isolée » dans ces OPEX au Mali et en Centrafrique est une idée reçue, véhiculée consciemment par la classe politique française à coup d'éléments de langage, lesquels sont réutilisés par quelques universitaires. En 2011, lors de l'opération *Harmattan*, le Quai d'Orsay et la rue Saint Dominique utilisent la même stratégie de communication, en insistant sur la tiédeur américaine et européenne: la France est seule à s'engager en Afrique dès que celle-ci appelle à l'aide, pour exacerber la représentation d'une France qui n'agit que contraint par son bon cœur. Laurent Fabius et Jean-Yves Le Drian expliquent ainsi les objectifs de leur **capacité de projection** dans un contexte de contraintes de **souveraineté budgétaire**.

L'Union européenne, dixit des experts, renâclerait à honorer les partenariats de défense liant les Etats-membres. Dans le contexte commémoratif des célébrations du cinquantième anniversaire du traité d'amitié franco-allemand de l'Elysée en 2012, qui n'a été en fait qu'un accord au sein de l'OTAN et en rien une initiative binationale, Berlin est stigmatisée pour son absence malgré le versement d'un million d'euros et d'une aide logistique à la France. Si l'Allemagne ne peut envoyer des hommes sur le terrain, c'est parce que sa constitution, plus démocratique que celle de la France, oblige l'Etat fédéral à recueillir l'assentiment du Bundesrat et du Bundestag avant d'agir. Le *service européen pour l'action extérieure* de Catherine Ashton, ne disposant pas de moyens militaires, ne peut que se contenter de négociations diplomatiques, prémisses à une action à l'étranger et rien de plus. D'ailleurs, Bruxelles ne s'est jamais opposé à l'opération Serval, bien au contraire.

En effet, les soutiens diplomatiques de l'Union Européenne, de l'OTAN, de l'ONU, de la CEDEAO, de l'Union Africaine, de l'Algérie, de la Russie, du Japon, et de l'Organisation des pays islamique brisent déjà cet autre mythe. Militairement parlant, les membres de l'Otan et de l'Union Européenne se font discrets sur leurs implications, craignant d'éventuelles représailles terroristes et l'incompréhension des sociétés civiles respectives face aux efforts financiers fournis en pleine crise. Les Etats-membres agissent ainsi sur les conseils des Nations-Unies. L'organisation invitait dès octobre 2012 « *les États Membres et les organisations régionales et internationales, y compris l'Union africaine et l'Union européenne, à prêter, dès que possible et de manière coordonnée, aux forces armées et aux forces de sécurité maliennes leur concours et leur savoir-faire, ainsi que leur appui en matière de formation et de renforcement des capacités* »⁴⁷. En décembre, toujours pour le théâtre centrafricain, cette demande d'aide se confirme et se complète. Les Nations-Unies demandent « *aux États Membres, y compris ceux de la région du Sahel, de fournir des contingents à la MISMA pour lui donner les moyens de s'acquitter de son mandat, remercie les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest qui ont déjà pris des engagements dans ce sens et invite les États Membres à coopérer étroitement à cet effet avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Organisation des Nations Unies, les pays fournissant des contingents et les autres donateurs; Demande instamment aux États Membres et aux organisations régionales et internationales de fournir un appui coordonné à la MISMA* »⁴⁸.

En recensant le nombre de pays participant à des degrés divers aux conflits maliens et centrafricains, on constate que « l'Europe de la Défense », à la différence de la « défense européenne »⁴⁹ est donc bien réelle. C'est aussi une réalité pour une Afrique de la défense dont nous reparlerons. Les 4500 soldats français impliqués dans le conflit ne sont donc pas seuls. Dans la mesure où « la stratégie d'Al-Qaida est globale et **déterritorialisée** »⁵⁰, il est nécessaire de réduire le **périmètre conflictuel** par la mobilisation des Etats sahéliens. Ainsi, au Mali, aux 2000 soldats engagés dans la *Misma* (*Mission de soutien au Mali*), issus notamment de la *Communauté économique des états d'Afrique de l'Ouest* (CEDEAO) se greffent des milliers de soldats africains.

En RCA, la France agit aussi en partenariat avec l'armée ougandaise (soutenus par des commandos américains contre la LRA), et la force panafricaine (la *Misca*), ce qui permet de prendre en tenaille les forces adverses. La présence de la *Micopax* (*mission de consolidation de la paix*), une

⁴⁷ Nations Unies, S/RES/2071 (2012), Conseil de sécurité, 12 octobre 2012, 12-54680 (F)

⁴⁸ Nations Unies S/RES/2085 (2012), Conseil de sécurité, 20 décembre 2012, 12-66068 (F) Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6898e séance, le 20 décembre 2012

⁴⁹ Ces mots sont de Jean-Yves LeDrian, à *L'express*, 12 juin 2013, « Pour la défense, je veux des objectifs enfin respectés », Christian MAKARIAN.

⁵⁰ *Le Monde*, 4 février 2013, « Vaine stratégie française au Mali », Olivier Roy.

création de la *Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale* (dépendante de la France, de la Banque Mondiale et de la Banque Centrale Européenne) complètent le dispositif. L'UE finance également EUFOR, les *Nations-Unies* la MINURCAT (sud du Tchad) et *l'Union Africaine* la FOMUC.

| | Opération Serval | Opération Sangaris |
|--------------------------|---|--|
| Forces armées | France (1500 à 4000), Etats-Unis (300) ⁵¹ , Allemagne (troupes), Pays Bas (380 hommes), Royaume-Uni (240) ⁵² , Algérie (commandos), Cameroun, Mali (3000 à 8000), Gabon, Nigéria (1200) ⁵³ , Sénégal (406 à 642), Niger (671), Burkina Faso (500), Togo (500 à 879), Bénin (650), Burundi, Guinée (147 à 500), Sierra Leone (100), Liberia, Ghana (125), Cap-Vert, Gambie, Guinée Bissau, Tchad (2 à 3000) | France (1600), Etats-Unis, Cameroun, Ouganda, Sud-Soudan, Gabon, Côte d'Ivoire, 6000 hommes à terme de la <i>Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine</i> (MISCA) |
| Logistique et diplomatie | Etats-Unis ⁵⁴ , Allemagne ⁵⁵ , Espagne, Belgique, Canada, Suède, Maroc, Danemark, Royaume-Uni, Russie, Ukraine, Union Africaine, Union Européenne ⁵⁶ | Etats-Unis ⁵⁷ , Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Union Africaine, Union Européenne ⁵⁸ |
| Aide financière | Etats-Unis, Union Européenne, Japon ⁵⁹ . | Etats-Unis, Union Européenne |
| Maintien de la paix | MISMA (2000), Minusma (3 à 6000 hommes) | MICOPAX |

Les armées africaines sont autant présentes pour occuper le terrain qu'affronter directement les forces de l'adversaire. La lecture du tableau ci-dessus confirme donc l'implication des Etats-Unis. Mais à quel degré Washington est-elle partie prenante dans les deux opérations ?

c) L'aigle et le coq sans Serval et Sangaris: Quand les Etats-Unis se dissimulent derrière la francAfrique

Les Etats-Unis, endettés et meurtris par les guerres précédentes et les crises économiques et politiques, délèguent à la France le soin de restaurer l'ordre occidental en Afrique. Le *Smart Power* d'Obama fonctionne à merveille. Beaucoup se laisse prendre par son apparence. En effet, les données satellitaires et les renseignements, sans qu'aucune opération aérienne n'est possible, sont américains. Comme en Libye, les Etats-Unis livrent aussi des munitions et des pièces détachées. La France, avec cette logistique, peut envoyer un *battlegroup*. Depuis le rapprochement de la France et de l'OTAN en 2007, Paris est systématiquement présente là où se trouvent les intérêts américains. Il est donc souhaitable de dissimuler les conséquences de ce rapprochement. La France avec les Etats-Unis encerclent une zone africaine comprise entre le Soudan, la RDC, l'Ouganda, l'Ethiopie et le Kenya. Dans cette région où prolifèrent nombre de groupes terroristes, se situent des sols riches en ressources (métaux précieux, bois précieux, hydrocarbures). Washington se sert du paravent médiatique du néocolonialisme français pour remettre la main sur une région qui risque de choir dans les bras des intérêts chinois en Afrique.

En Libye, la France ne fut que le fer de lance d'une offensive coalisée, dont la hampe était constituée de pays de l'Otan et d'alliés. Au Mali et en RCA, la France bénéficie du soutien américain, selon la doctrine du *leadership de l'arrière* (le vassal se bat pour le compte de son seigneur, ici avec les vavasseurs africains). Bien entendu, Paris feint de l'ignorer, afin de renforcer son image diplomatique chancelante. La France affirme qu'elle est contrainte d'agir au Mali car Washington ne

⁵¹ *New York Times*, 28 janvier 2013, «U.S. Weighs Base for Spy Drones in North Africa», Eric SCHMITT.

⁵² *The Guardian*, janvier 2013, «UK intervention in Mali treads a familiar»

⁵³ Accord de défense contre les djihadistes avec le Niger le 19 octobre 2012.

⁵⁴ *Le Figaro*, 5 février 2013, « Mali: 30 vols US pour aider la France ». Du 27 janvier au 4 février, l'*US Air Force* livre 760 tonnes d'équipement et de provisions et 180.000 litres de carburant. En Libye, Washington avait fourni le carburant, les munitions (on apprend que les stocks français devaient être complétés fin 2013), 80% du transport.

⁵⁵ Thomas de Maizière, ministre allemand de la défense, le 1^{er} février 2013 à Munich: «l'intervention de la France était juste et s'imposait" car "une intervention militaire était nécessaire pour établir les conditions minimales d'un processus politique ".Le ministre – qui a besoin d'un mois et d'un vote au Parlement pour envoyer des avions-ravitailleurs au Mali ».

⁵⁶ La reconstruction du Mali coulera à une Union Européenne exsangue quelques 3 milliards d'Euros.

⁵⁷ Washington s'est engagé à verser une première enveloppe de 40 millions de dollars pour la Misca.

⁵⁸ *Le Monde*, 6 décembre 2013, « République centrafricaine : début de l'intervention française ». L'UE, dont les finances ont été mises à rude épreuve depuis la crise de 2008, débloque d'ailleurs depuis septembre 295 millions d'euros

⁵⁹ *Le Figaro*, 29 janvier 2013, «Sahel: le Japon offre 120M de dollars».

souhaite pas alimenter en armes le régime malien après le coup d'état non-démocratique de 2012. Or, l'histoire montre que la politique extérieure américaine n'a jamais fait grand cas de ce genre de considération pour agir ou se montrer au contraire circonspect. Penser que le Pentagone se refuserait à transgresser la morale relève d'une grande naïveté. Car le 4 février 2013, en visite à Paris, sans doute pour donner de nouvelles directives, le vice-président américain Joe Biden couvre d'éloges François Hollande⁶⁰. Plus tard, le secrétaire d'Etat Chuck Hagel fait part de « la reconnaissance des Etats-Unis pour le leadership actif des Français à régler les problèmes de sécurité au Mali »⁶¹,

Obama, en se servant de la France, est l'héritier du retour des Etats-Unis en Afrique, un mouvement initié par Clinton et surtout GW Bush, afin notamment de contrer la pénétration chinoise et sécuriser les enjeux économiques de ses *firmes transnationales*. Prétexte pour sécuriser les ressources stratégiques africaines et combattre les trafics, l'administration Bush crée la *Pan Sahel Initiative* en 2002, remplacée en 2005 par le *Trans-Sahara Counterterrorism Partnership*, qui s'articulera avec la *Stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement du Sahel*. En 2008 les forces américaines à l'étranger sont réorganisées. Dans ce contexte est fondée l'*Africom*, précisément pour sécuriser les approvisionnements en matières premières. L'*Africom* est mis en place sur les conseils du Think Tank israélo-américain. Ses objectifs sont de dissuader et défaire les menaces transnationales, prévenir les conflits futurs, protéger les intérêts américains et supporter les actions humanitaires⁶².

Ainsi donc, contrairement à ce qu'avance certains Think-Tank⁶³, la CEDEAO, sorte de nouvel *Afrique Occidentale Française* élargi, n'est pas souveraine dans cette affaire. Cette organisation régionale gouvernementale, majoritairement francophone et majoritairement utilisatrice du Franc-CFA, fondée naguère durant la guerre froide prend ces directives de la France et des Etats-Unis. Dans le cadre de l'*Africom*, Washington entraîne les forces d'élites maliennes, un noyau d'une centaine d'hommes plus conçu pour protéger le pouvoir que le pays, et dépourvus de matériel lourds, faute de maintenance. Washington est présent, de par ces conseillers militaires et commandos⁶⁴ au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Egypte, en Mauritanie, au Mali, au Niger, au Tchad, en Kenya, mais seules les bases de Djibouti et Sao tomé et Principe sont américaines. De plus, les Etats-Unis utilisent les bases françaises du Sénégal, de Côte d'Ivoire, de Centrafrique de Djibouti, Comores et du Gabon (pays ayant des accords de Défense avec la France) et des points d'appuis français en Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, Guinée, Togo, Bénin, Congo, Tanzanie et Madagascar (coopération militaire avec la France).

Ce n'est pas un hasard si les avions américains qui ravitaillent les français au Mali et en RCA proviennent du quartier-général de l'*Africom*/Eucom à Stuttgart⁶⁵. Ainsi donc, comme au Mali, la France ne fait que remplir le rôle de mercenaire en Afrique, pour le compte des Etats-Unis. En cas de victoire de la France, les Etats-Unis ramasseront la mise. En cas de défaite, la France devra couvrir sa retraite, comme en Afghanistan.

II. UN FAISCEAU D'ENJEUX OFFICIELS ET OFFICUEUX DANS LE MIRAGE SAHELIEN

A l'instar des Etats-Unis, la France maîtrise parfaitement les éléments de langage pour faire de la « Grande Muette » une machine de communication bien rodée, quand nos forces agissent à l'étranger. Les OPEX en RCA et au Mali relèvent, à en croire les communiqués officiels et la presse, d'une *justum bellum*, sans que l'on sache, qui est l'ennemi, et quels sont les objectifs. Du Mali à la RCA, les arguments sont similaires. En clair, nos soldats sont là pour restaurer la stabilité du gouvernement centrafricain, instaurer la démocratie, repousser les terroristes et détruire leur matériel, et enfin sauver les habitants des affres du conflit. Pourtant, les buts des OPEX Serval et Sangaris sont

⁶⁰ En réalité les Etats-Unis aident consciemment les Français en exportant vers la France des armes, tout en sachant qu'il est aisé de détourner cette manne au profit de l'opération Serval.

⁶¹ *Le Figaro*, 20 mars 2013, «Mali: le Pentagone appelle Le Drian ».

⁶² USAFRICOM Public Affairs, 24 janvier 2013, U.S. Airlift of French forces to Mali», Sgt. Nathanael Callon. 24 janvier 2013, «AFRICOM Commander Addresses Concerns, Potential Solutions in Mali». Tyrone C. Marshall Jr

⁶³ *Le Monde*, 24 janvier 2013, «Une action justifiée». François Heisbourg, Conseiller spécial auprès du président de la Fondation pour la recherche stratégique, opère ici une comparaison douteuse avec la guerre contre les troupes germano-italiennes en 1941-1943, et récupère la communication officielle de l'Elysée dans une analyse particulièrement superficielle.

⁶⁴ Lire à ce titre *Washington Times*, 8 juillet 2013, "Mysterious fatal crash offers rare look at U.S. commando presence in Mali", Craig WHITLOCK.

⁶⁵ USAFRICACOM, 21 novembre 2013, «Panetta Details Steps Needed to End al-Qaeda Threat». Cheryl Pellerin.

loin d'être clairs face aux multiples contradictions⁶⁶ qui s'esquissent entre les intérêts de la France, du Qatar, de l'Algérie et ceux des différents groupes armés sahéliens. A Tombouctou, le 2 février 2013, le président Hollande prétend « *répondre à l'appel du président Traoré dans le cadre des Nations Unies* »⁶⁷, assurer « *la souveraineté* » et la « *sécurité de tout le territoire malien* »⁶⁸ sur le territoire « *qui est le sien* » ; en RCA, l'Elysée souhaite « *apporter la sécurité, rétablir la stabilité en Centrafrique et protéger la population. [...] La France n'a pas d'autre objectif que de sauver des vies humaines* »⁶⁹. Quant est-il vraiment ?

II.1 REPOUDRE AUX RESOLUTIONS ONUSIENNES⁷⁰ DANS UNE JUSTUM BELLUM

a) La responsabilité de protéger les populations civiles du terrorisme

La « *responsabilité de protéger* » qui échoit aux principales puissances dans le monde, dont la France, par décision de l'ONU le plus souvent, ne peut que s'articuler avec le Chapitre VII article 24 de la *Charte des Nations-Unies*⁷¹ permettant au *Conseil de Sécurité des Nations-Unies* (CSNU), de voter des mesures allant jusqu'à l'envoi de forces armées. Cependant, en vertu du principe de *non-ingérence* (art 1, 6 et 7)⁷² dans les affaires internes d'un État membre (le Mali et la RCA en font partie), la Charte se voit limitée et l'action des États gelée même en cas d'entorses massives aux droits de l'homme constatées à l'intérieur d'un pays membre. Le recours à la force est interdit par l'article 2 paragraphe 4 sauf en cas de légitime défense et uniquement jusqu'à l'intervention du CSNU, et en cas de libération contre un régime oppresseur. Généralement, les *opérations de maintien de la paix* (placement de forces d'interposition entre belligérants étatiques, superviser les cessez-le-feu, privilégier le State Building). ou de protection des populations, doivent répondre aux *missions de Petersberg* autorisées par l'ONU, lesquelles devant ce conformer aux résolutions onusiennes 1674 (2006), 1738 (2006) et 1894 (2009) sur la protection des civils, 1612 (2005), 1882 (2009) et 1998 (2011) sur le sort des enfants, 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009) et 1960 (2010) sur les femmes et la paix et la sécurité, en période de conflit armé. La France transgresse-t-elle ces principes ?

Au Mali, les résolutions onusiennes 2071 et 2085, autorisant une intervention sous la responsabilité de la CEDEAO), pour un an, renouvelable si besoin, a officiellement vocation à assurer « *le déploiement d'une force africaine au Mali avec une aide financière et logistique. [...] Le Mali, comme les membres de la CEDEAO, membres de l'ONU, réagissent conformément au droit de légitime défense, individuelle ou collective, en cas d'agression armée* »⁷³. En Centrafrique, l'ONU accorde un mandat à la France par la *résolution 2127*⁷⁴, afin de protéger les populations civiles. En effet, si les Etats-Unis sont la nation de la *Destinée Manifeste*, la France est celle des droits de l'Homme. Paris a toujours légitime son interventionnisme par ce discours. La famine, la sécheresse et l'instabilité politique, auxquelles se rajoutent des massacres qui en fait se multiplient depuis des décennies, autoriseraient nos porteurs de FAMAS à intervenir. Paris argue ensuite que sa présence est conforme aux exigences de l'ONU, car l'armée française prétend protéger les 6000 ressortissants

⁶⁶ *Le Monde*, 5 février 2013, « Au Sahel, ne crions pas victoire trop tôt », Xavier BERTRAND.

⁶⁷ *Nations Unies*, S/RES/2071 (2012), Conseil de sécurité, 12 octobre 2012, 12-54680 (F)

⁶⁸ *Elysée, présidence de la République française « Allocutions du Président de la République et de M. Dioncounda Traoré, Président de la République du Mali », 2 Février 2013.*

⁶⁹ *France*, Ministère de la Défense, 6 décembre 2013, « Centrafrique, lancement de l'opération Sangaris », <http://www.defense.gouv.fr/operations/centrafrique/actualites/centrafrique-lancement-de-l-operation-sangaris>

⁷⁰ *Sénat*, n° 513, session ordinaire de 2012-2013, enregistré à la Présidence du Sénat le 16 avril 2013, « rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées par le groupe de travail 'Sahel', en vue du débat et du vote sur l'autorisation de prolongation de l'intervention des forces armées au Mali », Jean-Pierre CHEVENEMENT et Gerard LARCHER.

⁷¹ L'article 24 du chapitre VII de la Charte est rédigé ainsi : « *Afin d'assurer l'action rapide et efficace de l'Organisation, ses Membres confèrent au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale* ». Cet article est toutefois une exception vis-à-vis des principes de non-ingérence dans les affaires internes d'un Etat membre et du non recours à la force entre Etats contenus dans la Charte.

⁷² Principe de droit international qui découle du concept d'autodétermination ou droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui permet à un Etat de déterminer la forme de son régime politique indépendamment de toute influence étrangère.

⁷³ *Nations Unies*, S/RES/2071 (2012), Conseil de sécurité, 12 octobre 2012, Résolution 2071 (2012), Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6846e séance. *Nations Unies*, S/RES/2085 (2012), Conseil de sécurité, Résolution 2085 (2012), Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6898e séance.

⁷⁴ *Nations-Unies* S/RES/2127 (2013), Conseil de sécurité, 5 décembre 2013 13-59444 (F), Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 7072e séance, le 5 décembre 2013.

français, et réduire le risque d'attentats sur son sol (trois auraient été empêchés en 2012)⁷⁵, ces deux arguments justifiant une intervention au nom de l'article 51 de la charte de l'ONU. Ensuite, le président malien Dioncounda Traoré, le 10 janvier 2013, demande expressément à la France d'honorer son obligation par contrat de protéger le Mali des agressions étrangères.

Il ne s'agit donc pas d'une entorse au droit international, lequel n'interdit pas l'intervention d'un pays au profit d'un tiers si celui-ci la demande officiellement, qui plus est dans une affaire « intérieur ». Des experts affirment que la France⁷⁶ et le Mali ne peuvent utiliser l'article 51 «*légitimant l'action armée en cas d'agression armée d'un Etat contre un autre, parce que le Mali n'a pas été attaqué par un autre Etat, mais par des groupes non étatiques présents sur son territoire*»⁷⁷. C'est oublier que d'une part, l'Azawad proclame son indépendance le 6 avril 2012 (après le coup d'Etat du capitaine Sanogo le 22 mars 2012), et d'autre part, que les groupes non étatiques sont soutenus par des pays étrangers tel l'Arabie Saoudite et le Qatar.

b) Restaurer les démocraties sahéniennes⁷⁸

Lutter contre l'insécurité alimentaire est certes à l'honneur de l'armée française, lorsqu'elle sécurise les approvisionnements et les distribue. Protéger le retour de quelques 200000 centrafricains fuyant les combats et émigrés au Cameroun, au Congo, en RDC et au Tchad paraît cohérent, d'autant que ces pays doivent déjà digérer la présence de camp de réfugiés des précédents conflits en RDC et au Soudan. L'afflux de ces réfugiés déstabilise cet Etat failli. La France a pour mission d'une réinstaller une autorité étatique, en soit initier un State Building.

Le *state building*⁷⁹, qui n'est pas indissociable de la démocratie, concerne la création ou le renforcement d'un Etat. Ce concept nécessite une certaine stabilité politique, mais également l'instauration d'un gouvernement reconnu et soutenu par la communauté internationale. Au Mali, l'un des leitmotifs de l'intervention était justement d'assurer un contexte favorable en vue d'échéances électorales et dans une moindre mesure de favoriser la mise en place d'une *Commission dialogue et réconciliation*.

Protéger les électeurs au bénéfice de scrutins démocratiques, dans des Etats qui n'en ont jamais connu, et qui n'en connaîtront sans doute, jamais reste une gageure. Le *state building* passe aussi par la lutte contre le terrorisme et le séparatisme et éviter un effet de contagion vers les Etats limitrophes. Pour cela, la France entend accentuer ses missions circonscrites dans les accords de défense binationaux, à savoir former, encadrer et équiper les armées et les forces de l'ordre malienne et centrafricaine, notoirement peu efficaces, car peu motivées, mal commandées et sous-armées.

Plus largement, l'ONU confie à la France le soin de créer une véritable armée transafricaine, nommée *Capacité africaine de réponse immédiate aux crises* (CARIC), décidée par le Sommet de l'Union africaine en mai 2013, dont le rôle est l'intervention dans une vaste zone comprise précisément entre la Mauritanie et la Somalie⁸⁰. Ce projet comprend 15000 hommes réservés pour les opérations de coercition lourdes. « *La France n'a pas vocation à rester durablement au Mali. Ce sont les Africains et les Maliens eux-mêmes qui doivent être les garants de la sécurité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de ce pays. C'est pourquoi nous allons, progressivement, passer le relais à la Misma* »⁸¹.

Or, pour cela, les armées africaines doivent être encadrées notamment pour respecter le droit de la guerre. Or, la glorieuse armée malienne paradant au côté de sa grande-sœur française est mal considérée : « *L'armée est devenue "un groupement de fonctionnaires, pas de combattants"[...]. Des "militaires fonctionnaires" sous-payés vivant davantage de leurs petits ou grands trafics que de leur*

⁷⁵ L'Express, *ibid*.

⁷⁶ La non-convocation immédiate du parlement français en cas de guerre est légale. L'article 35 de la constitution, révisé le 23 juillet 2008, institue une procédure d'information et de contrôle du Parlement sur les opérations extérieures obligeant l'exécutif à, certes, saisir le Parlement mais au plus tard trois jours après le début de l'intervention. Pour l'association aux décisions, le Président et le Premier ministre peuvent attendre 4 mois après le début d'un conflit, si celui-ci perdure.

⁷⁷ Le Monde, 25 janvier 2013, «La lettre du président malien, base légale de l'intervention française», Natalie NOUGAYREDE.

⁷⁸ Télérama, 13 février 2013, «Sauvés à la barbe des djihadistes», Nicolas Delesalle.

⁷⁹ Scott STRAUS et Lars WALDORF (dir.), *Remaking Rwanda: State Building and Human Rights after Mass Violence*, University of Wisconsin Press, Madison, 2011.

⁸⁰ France, Présidence de la République, Conférence de presse conjointe du Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, 7 décembre 2012.

⁸¹ AFP, 5 février 2013, « Mali: début de retrait des troupes françaises "à partir de mars" (Fabius) »

solde. En 2012, ils ont détalé devant un ennemi motivé et bien équipé »⁸². Cela prendra donc du temps, ce qui explique pourquoi le Quai d'Orsay expliquera depuis que la présence française sera plus longue de prévue. « On n'a pas vocation à rester, on a vocation à transmettre nos responsabilités militaires aux forces africaines et aux forces maliennes, qui sont en voie de reconstitution. [...] Les soldats français resteront "le temps qu'il faudra, jusqu'à ce que le Mali retrouve son intégrité », c'est une sortie "progressive" »⁸³ a affirmé à ce titre le ministre de la défense Le Drian.

Mais le Mali n'est pas cette démocratie à l'africaine, fantasmée. Dans ce pays, plus de 80% des femmes sont excisées. ATT fait le « soldat de la démocratie », formé en Russie, en France et aux Etats-Unis, et au pouvoir de 1991 à 1993 et de 2002 à 2012, n'est donc pas un parangon de vertu. Son homologue Michel Djotodia, un polyglotte lui aussi formé en URSS, ancien terroriste de la Seleka, ne vaut guère mieux. Le Mali, qualifié d'enfant chéri de la gouvernance démocratique, risque d'imploser en région autonome au sein de la fédération du Mali, et exposé aux extrémismes et aux mafias.

Comme l'atteste Badie⁸⁴, « Le chaos politique au Mali avant l'opération Serval, et qui a fait de ce pays enclavé un **Etat Importé**, ne pouvait être qualifié de démocratie. Les coups d'Etat, les atteintes aux droits de l'homme, la torture et la corruption gênent même les troupes françaises laissant à leurs alliés africains les villes dites « libérés »⁸⁵. Quelques jours après, la critique se précise « Soucieux de ménager le plus grand nombre, il [ATT] a ainsi nourri en son sein "un régime d'impunité, de laisser-faire et de corruption qui a notamment fait le lit des trafiquants de drogue »⁸⁶. Mais si la France a à cœur de sauver une démocratie, pourquoi n'intervient-elle pas dans le reste du Sahel où les régimes autoritaires prolifèrent ? L'analyse scientifique éclaircie l'opacité de la communication élyséenne volontairement brouillonne⁸⁷.

Evidemment, la France, exsangue financièrement, ne finance pas cette intervention⁸⁸, uniquement pour sécher les larmes des enfants, panser les plaies d'une armée centrafricaine n'ayant jamais vraiment existé, ou défendre la veuve contre les pillards et les violeurs des bandes armées, des déserteurs, des trafiquants et des braconniers. La morale, si elle n'a jamais été une composante de la diplomatie armée, n'a aucun rapport avec la présence des soldats français sur place.

II.2 PROTEGER LES INTERETS FRANÇAIS ET AMERICAINS

1. Préserver l'îlot tchadien, le pivot stratégique de la France et des Etats-Unis

La France, ancienne puissance coloniale de la république centrafricaine, Etat pivot de l'ancienne *Afrique Equatoriale Française*, maintient depuis « l'indépendance » un contingent militaire dont les rôles sont protéiformes : défendre les intérêts économiques de la France, protéger ses ressortissants, assurer la sécurité du pouvoir en place, renverser le pouvoir en place si besoin, et intervenir dans les pays limitrophes. Pour autant, après l'échec de *l'opération Serval* (rien n'a changé au Mali), le désastre géopolitique libyen (Etat anciennement stable, devenu l'un des plus dangereux au monde aujourd'hui), et le fiasco afghan (on parle de restaurer officiellement la culture de l'opium et la charia), on s'interroge sur les réelles motivations de la France du président Hollande, laquelle réduit le budget des armées tout en multipliant les actions à l'extérieur.

Or, il convient de replacer les OPEX *Serval* et *Sangaris* dans son contexte sahélien. Un Etat est particulièrement concerné par les conflits africains : le Tchad. A l'ouest, ce pays est menacé par les incursions de l'Aqmi et de Boko Haram. Au nord, la dislocation de la Libye peut contaminer la bande d'Aozou riche en Uranium et inciter les opposants au président Déby de prendre la capitale N'Djamena. A l'Est, le conflit entre les deux Soudan se conjugue avec les crises centrafricaines et celle des grands Lacs qu'ensanglantent le M-23 et l'Armée de résistance du seigneur entre autre. En effet, l'avancée de la LRA vers le nord de la Centrafrique fait craindre que ces terroristes n'opèrent une jonction avec le nord-Soudan (allié de l'Iran, de la Chine, de la Russie, de la Syrie), isolant le Sud-

⁸² *Le Monde*, 1^{er} février 2013, « Les trois plaies du Mali », Christophe CHATELOT.

⁸³ *Le Monde*, 5 février 2013, « Le contingent français au Mali pourrait diminuer à partir de mars ».

⁸⁴ *Le Monde*, 29 janvier 2013, « Concernant les interventions, le vieux paternalisme musclé est mort ».

⁸⁵ *Le Monde*, 29 janvier 2013, « Mali, l'honneur de la France ». Plusieurs ONG s'inquiètent des exactions commises au Mali alors que l'armée française est censé enseigner aux armées africaines le *droit de la guerre*

⁸⁶ *Le Monde*, 1^{er} février 2013, « Les trois plaies du Mali », Christophe CHATELOT.

⁸⁷ *Le Monde*, 2 mars 2013, « L'armée française, motus et bouche cousue sur les opérations au Mali ».

⁸⁸ Alors que les soldats se plaignent s'être mal équipé, de n'être pas payé à temps faute de budget et à cause de logiciel de gestion défaillant, la Défense présente une armée française volontaire, dénouée de doutes sur les bien-fondés de l'opération, et accueilli en héros par les foules.

Soudan, lequel est en guerre avec son voisin du nord, notamment pour s'emparer de champs pétrolifères. D'autre part, des séditions libyennes peuvent, en traversant l'Etat failli du Tchad, déverser armes et djihadistes au centre d'une Afrique centrale à majorité chrétienne. Cela, personne n'y a intérêt, d'autant qu'à l'est, les *Shebab* et les *Hisbul Islam* somaliens luttent contre le Kenya et l'Ethiopie, deux alliés de Washington. A l'Ouest, le Cameroun, dont le nord est traversé par des combattants de Boko Haram, peuvent menacer le bassin pétrolier de Doba situé dans le Tchad voisin.

Tout ceci explique pourquoi l'armée tchadienne intervient au Mali et en RCA avec pour objectif de contenir au moins ces menaces. En Libye, le Tchad prêtait déjà son espace aérien à la France. Sa mission est de prendre à revers l'ennemi par l'est, pour le Mali et le Niger, par le Nord pour la Centrafrique. L'armée tchadienne semble être la seule à représenter une force crédible au sein de la Cédéao, pour avoir affronté son équivalent libyenne, de multiples rébellions et des incursions de pays limitrophes. Au centre de l'Afrique, elle est un porte-avion immobile dont se sert la France pour agir sur le continent. Son noyau, la garde présidentielle, composée de Zaghawas, la tribu de Déby, est dirigé par les généraux Oumar Bikomo et Mahamat Déby, le fils du président. Le Tchad, au milieu des conflits sahélien, centrafricain, congolais, soudanais et libyen, tente de briser son isolement. L'effondrement du Tchad entraînerait une réaction en chaîne dans toute l'Afrique.

2. Eviter une dislocation de l'Afrique sahélienne vers une prolifération étatique.

La Libye avait un rôle de stabilisation dans le Sahel pour avoir été depuis 1982 le « grand défenseur de la cause touareg ». Des légions islamiques ou vertes, composés de Touareg et de sub-africain, ont pâti de l'opération Harmattan qui a donné le coup de grâce à cette politique pro-touareg. Après l'opération l'Harmattan en Libye (qui s'est avérée être une erreur⁸⁹), Touaregs et djihadistes anti-kadhafistes, aidés notamment par la France, se renforcent en armes et en importance. Des centres d'entraînement dans les villes libyennes de Ghât et de Sabbeh servent de bases-arrières aux activistes, ou professent des formateurs pakistanais, yéménites, égyptiens, tunisiens. Le Niger, le Tchad, l'Algérie, le Nigéria, le Mali savent que leurs opposants s'entraînent là-bas. La nouvelle situation exacerbe les tensions entre les vainqueurs, d'un côté les islamistes, de l'autre les Touaregs autonomistes. Dans un premier temps, tous s'allient pour profiter de la faiblesse du Mali. Une fois des territoires conquis, le MNLA et le Mujao, créés en 2011 juste après la chute de Kadhafi, s'affrontent pour le contrôle de l'Azawad. Au printemps 2012, le Quai d'Orsay mise sur le MNLA. Mais ce dernier recule devant les djihadistes mieux armées, mieux commandées et surtout plus motivées, et dont l'objectif est la maîtrise des axes des trafics qui remonte du Golfe de Guinée vers le Nord en passant par le Sahel.

L'Aqmi, le Mujao et Ansar Eddine, localement, luttent parfois entre eux pour s'approprier des zones de contrôle, tout en fédérant leurs forces contre le MNLA, puis ensuite le MIA. La France saisit l'urgence lorsque « *Les islamistes menacent Bamako* »⁹⁰. Le 7 février 2013, Laurent Fabius affirme que les djihadistes peuvent « *s'emparer de toute l'Afrique de l'ouest* » si la France n'était pas intervenue. Comment croire que quelques milliers de combattants puissent soumettre toute des millions de kilomètres carré ? Cet argument ressemble à s'y méprendre à l'affaire de Bengazi, la ville libyenne sur le point de succomber devant les bombardements aériens massifs.

Paris s'alarme de l'échec de cette stratégie indirecte qui prônait le renforcement du MNLA contre les salafistes. La France décide alors d'intervenir cette fois directement pour secourir non réellement le Mali mais le MNLA, qui à terme, pourrait proclamer un Etat autonome au sein d'une future fédération du Mali ou du Sahel. Car il est peu probable que Bamako, le centre bancaire et institutionnel de la CEDEAO, ait été une cible des salafistes, au risque de justement déclencher l'ire de la communauté internationale, la résistance des populations sahéliennes et l'intervention de la France, protectrice contractuelle des capitales sahéliennes.

Le pouvoir malien, lui, n'a d'autre choix que de suivre le grand frère français. Dans le discours de Tombouctou, le président Hollande commet un lapsus : « *Vous êtes entrés – ou plus exactement – les Maliens sont rentrés dans la ville de Tombouctou. [...] Nos amis maliens qui assurent l'essentiel de l'opération. [...] Ensuite, la MISMA et les Maliens assureront la sécurité de tout le territoire*

⁸⁹ Thomas FLICHY, *Opération serval au mali, l'intervention française décryptée*, Lavauzelle, 2013, 123 pages.

⁹⁰ *Le Monde*, 4 février 2013, « Les raisons de l'engagement de la France au Mali », Olivier ROY. La tribune, très superficielle, disponible sur le site du monde, multiplie les erreurs d'analyse.

malien »⁹¹. Or, il est douteux que Bamako détienne l'imperium avec à l'arrière une armée française agissant en supplétive. Car dès la fin janvier, le MIA et le MNLA, hostile au pouvoir malien, mais soutenus depuis le début par la France, négocient directement avec Paris, cette dernière tolérant que quelques localités comme Kidal reviennent dans le giron du MNLA après avoir été occupé par l'Aqmi, le Mujao et l'Ansar Edine.

Alors que la Libye se disloque, le Mali en fait autant. Le phénomène s'est rencontré aussi au Soudan, avec la création d'une république indépendante au sud autour de la capitale Juba, à partir de 2011. L'intervention française au Mali et en RCA vise peut-être à empêcher des partitions, une prolifération étatique (Boniface) préjudiciable.

3. Evincer les intérêts chinois ?

La présence au Mali et en RCA, de gisements de cuivre, d'uranium, de diamants, de fer et d'or, expliquerait l'intérêt franco-américain. Un autre pays les jalouse : la Chine, dont la présence sur le continent noir s'est accentuée. Paris et Washington ne souhaitent pas abandonner ces ressources à Pékin. Cela explique notamment pourquoi des forces spéciales françaises sécurisent les sites d'Areva au Niger, une décision originale car il s'agit de la première fois qu'une armée française protège officiellement et directement des intérêts privés (bien qu'Areva soit en réalité très lié à l'Etat, comme en témoigne les nominations de ses dirigeants). Depuis la fin des années 1990, le retour de Pékin sur le continent chinois inquiète les Etats-Unis. La Chine investit massivement dans les infrastructures, les exploitations minières et soutient même financièrement les administrations étatiques chancelantes. Dans le Sahel utile, la présence de groupuscules soutenus par l'occident, nuit aux intérêts des investisseurs étrangers, en particuliers chinois.

Au Soudan et en Libye, Pékin a perdu d'immenses marchés après les interventions occidentales. Il en serait de même au Mali et probablement dans les pays limitrophes. Certes, si l'ambassadeur émissaire spécial du gouvernement chinois pour les affaires africaines Zhong Jianhua, accepte de s'associer aux donateurs pour la reconstruction et la sécurisation du Mali, dans le cadre de la conférence de l'Union africaine à Addis Abeba, l'Empire du Milieu refuse une présence prolongée de la coalition dans la zone⁹². La Chine souhaite-t-elle répliquer à la partition du Soudan en 2011 en évitant elle-même l'indépendance de l'Azawad? Le consensus de Pékin se heurte-t-il au consensus de Washington. La piste est crédible. Le Président ATT, sensible aux sirènes de Pékin, est d'ailleurs renversé le 22 mars 2012 par le capitaine Sanogo, ce dernier s'installant à la tête du gouvernement. Notons que Sanogo est un officier formé par Washington, pour combattre les intérêts chinois. Le 12 avril, Sanogo quitte le pouvoir tout en conservant un rôle important au Mali en s'attaquant à son tour au président de la transition, Dioncounda Traoré. Le 11 décembre, le capitaine Sanogo, déchoit le Premier ministre Cheick Modibo Diarra. Devant ce bouleversement, le chantier de l'aéroport de Bamako, géré par une société chinoise⁹³, s'arrête. Au Niger, Mamadou Tandja, lui aussi renversé en février 2010 en raison de ses rapports très amicaux avec la Chine, et des pressions exercées sur Areva⁹⁴. L'Algérie⁹⁵, héritière de l'hégémonie libyenne au Sahel en profite pour rétablir son autorité sur le Sahel, aide la France à prendre à revers les fuyards et s'accorde avec le Mali. Il est à noter que la Chine s'intéressait de près également à la Centrafrique.

Conclusion : D'une défaite à l'autre?

Dès lors, on le comprend, la présence de la France en RCA et au Mali s'explique par un enchevêtrement de raisons nationales, régionales et internationales. Mais le risque d'un pourrissement de la situation risque d'éprouver encore une armée française déjà épuisée par de multiples OPEX. Les Centrafricains saluent avec raison la France comme stabilisateur du pays. Mais cet objectif nécessitera une politique régionale globale qui devra prendre en compte la lutte contre toutes les inégalités dont souffrent les habitants, notamment parce qu'ils sont les otages d'enjeux internationaux.

⁹¹ Elysée, *présidence de la République française « Allocutions du Président de la République et de M. Dioncounda Traoré, Président de la République du Mali »*, 2 Février 2013.

⁹² *Global Times* (Chine), 30 janvier 2013, «Terrorism may be just excuse for Western powers in Africa», Mark KAPCHANGA

⁹³ french.china.org.cn 2013/01/16

⁹⁴ *L'Express*, 17 avril 2013, «Niger: Areva entre rêves et revers», Vincent HUGUEUX.

⁹⁵ Base du Comité d'Etat-major opérationnel conjoint de lutte antiterroriste à Tamanrasset.

Devant les critiques qualifiant Hollande de restaurateur de la Françafrique, Paris assène que l'urgence était de restaurer la démocratie malienne en chassant les terroristes du pays, eux-mêmes partisans de l'installation d'une dictature islamique. Dans les rues de Tombouctou vides d'ennemis, les Maliens scandant le nom de François Hollande en libérateur du pays sur fond de Marseillaise, le drapeau français brandit au vent du désert. Des scènes similaires se rencontrent à Bangui. Ces images pour journalistes accrédités ne reflètent pas totalement la réalité. D'autres titres de presse, assez critiques, témoignent par exemple de pressions sur la population mobilisée comme claques devant les cortèges présidentiels. Peu à peu, le verni se craquelle. Les paroles du duo malien Amadou et Myriam, chantant sur les plateaux de TV à la gloire de l'armée française, se dissipent. Des factions de l'armée malienne s'affrontent à Bamako. L'oppressé d'hier se fait à son tour oppresseur. Le sud applique véritablement une terreur blanche au nord. Les exactions se multiplient de la part de l'armée malienne⁹⁶ aidée par leurs alliés africains, tandis que l'armée française continue son avance en feignant de l'ignorer. Aussi, le retour à une situation *quo ante* risque de nourrir à nouveaux les mêmes frustrations qui avaient conduit certaines régions du Mali à se laisser convaincre par les séparatistes, les rebelles, les trafiquants et les djihadistes.

Bibliographie :

- Florent BAUDE & Fabien VALLEE, *Droit de la Défense*, Ellipses, 2012, 1056 pages
 Jean-François BAYART, Stephen ELLIS et Béatrice HIBOU, *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Complexe, Bruxelles, 1997
 Georges BERGHEZAN, *Panorama du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest*, GRIP, 2012.
 Jean-Joseph BOILLOT et Stanislas DEMBINSKI, *Chinafrique, ou comment la Chine, l'Inde et l'Afrique feront le monde de demain*, Odile Jacob, 2013
 Yves BOURDILLON, *Terrorisme de l'apocalypse : enquête sur les idéologies de destruction massive*, Ellipses, 2012, 288 pages
 René CAGNAT, *Du Djihad aux larmes d'Allah: Afghanistan, les 7 piliers de la bêtise*, Editions du Rocher, 2012, 148 pages.
 Eric DENECE, *Al Qaeda, les nouveaux réseaux de la terreur*, Ellipses, 2012, 360 pages
 Gwendal DURAND, *L'organisation d'AQMI. Réalité ou manipulations ?* L'Harmattan, Paris, 2011
 Jacques FREMEAUX, *Le Sahara et la France*, ed Soteca, Saint-Cloud, 2010
 Muriel GOMEZ-PEREZ, *L'Islam politique au sud du Sahara. Identités, discours et enjeux*, Karthala, Paris, 2005
 Gilles HOLDER, *L'Islam, nouvel espace public en Afrique*, Karthala, 2009.
 Philippe HUGON, *Géopolitique de l'Afrique*, SEDES, 2012, 3^{ème} édition, 351 pages
 Pierre KIPRE et Aké GM NGO, *Conflits régionaux et indépendances nationales en Afrique de l'ouest*, L'Harmattan, 2011, 166 pages. Chapitre 9 et 10.
 Denis LAMBERT, *Géopolitique*, Ellipses, 2012, 560 pages
 Julien LARIEGE, *Islamistes algériens au cœur de l'Europe, la menace Djaz'ariste*, Ellipses, 2012, 240 pages
 Bernard LUGAN, *Histoire de l'Afrique des origines à nos jours*, Ellipses, 2012, 1248 pages,
 Michel LUNTUMBUE, *Groupes armés, conflits et gouvernance en Afrique de l'ouest*, GRIP, 2012.
 Baz LECOCQ, *Disputed Desert : decolonisation, competing nationalisms and Tuareg Rebellions in northern Mali*, Brill, Boston, 2010
 Olivier MBABIA, *La Chine en Afrique, Histoire, géopolitique, géoéconomie*, Ellipses, 2012, 160 pages
 Alain NONJON, *L'Afrique des nouvelles convoitises*, Ellipses, 2012, 144 pages
 Stéphane ROSIERE et Yann RICHARD, *Géographie des conflits armés et des violences politiques*, Ellipses, 2012, 240 pages
 Anne SAINT-GIRONS, *Les rebellions Touarègues*, Ibis Press, Paris, 2008
 Bintou SANAKOPUA, *Les Etats-Nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, le cas du Mali*, Karthala, 2007, 230 pages.
 Mohamed SIFAOU, *AQMI. Le groupe terroriste qui menace la France, Encore d'Orient*, Paris, 2010
 Alphonse TAMEKAMTA et Eric FOFACK, *Les Urgences Africaines, réécrire l'histoire, réinventer l'Etat*, l'Harmattan, 2012, 213 pages
 Atmane TAZAGHART, *AQMI, Enquête sur les héritiers de Ben Laden au Maghreb et en Europe*, Jean Picollec, Paris, 2011
 François THUAL, *Tous contre l'occident ?*, Ellipses, 2012, 144 pages
 Fabrice TARRIT et Juliette POIRSON, *La France en guerre au Mali, enjeux et zones d'ombres*, éditions Tribord.
 Xavier DE VILLEPIN, *Un nouveau monde dans les relations internationales*, Ellipses, 2012, 216 pages.

⁹⁶ Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme souligne dès la mi-février « une grave escalade des violences » perpétrés par l'armée contre les « Peuls, les Touaregs et des groupes ethniques arabes ». AFP, 12 mars 2013, « L'ONU accuse les soldats maliens ».